

10/10°) LE MAIRE demande au Conseil de bien vouloir approuver le marché de gré à gré
passé avec la Société Jules CAILLE et Cie pour la fourniture d'une camionnette
PEUGEOT et le paiement d'une carte grise en 1962 515.280 Fr
=====

Adopté à l'unanimité.

Vu
Albeux, le 3 juillet 1962
P. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé P. Bolotte